



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET REGLEMENT D'ACCES A LA FONTAINE A BAILLES

L'accès à la fontaine à bailles est prioritairement accordé aux exploitants agricoles pour abreuver les troupeaux, néanmoins les particuliers qui peuvent justifier être éleveurs amateurs pourront également bénéficier de ce service. Une inscription préalable en Mairie est nécessaire afin de justifier de sa qualité d'exploitants agricoles ou d'éleveurs amateurs. A ce titre toutes pièces justificatives peuvent être jointes au formulaire d'inscription pour justifier de sa qualité et de la nécessité d'obtenir un accès à l'eau de la Fontaine à Bailles.

La redevance annuelle est fixée à 25 Euros pour les exploitants agricoles (cotisants à la MSA) et à 80 Euros pour les autres bénéficiaires. Cette redevance est fixée par le Conseil Municipal.

Le Maire de la Ville pourra en cas de pénurie constatée interdire momentanément l'accès à la pompe aux bénéficiaires non exploitants, si le besoin s'en faisait sentir et sans que cette décision soit justifiée par un arrêté préfectoral. Dans ce cas, ces derniers ne pourront solliciter aucun remboursement de la redevance.

Les personnes autorisées à s'approvisionner à la fontaine à bailles devront accepter le présent règlement, signer un écrit attestant qu'ils en ont pris connaissance, s'engager à ne pas dupliquer la clé qui leur sera remise et à refermer la porte d'accès pour éviter tout gaspillage de l'eau.

Tout manquement, constaté, à ces dispositions entraînera la suppression du droit d'accès de l'intéressé.

---

Je soussigné(e),

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : ..... **Ville** : .....

**Téléphone** : ...../...../...../...../.....

Atteste sur l'honneur être :

- Exploitants Agricoles (25 €/an forfaitaire)       Eleveurs Amateurs (80 €/an forfaitaire)

Apporte à ma demande d'inscription les pièces justificatives suivantes :

- .....
- .....
- .....

Accepte après avoir lu le règlement et m'engage à le respecter.

Sollicite l'acceptation de ma demande pour l'accès à la Fontaine à Bailles.

**Date et signature du demandeur :**

*(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)*

---

### **Réservé à l'Administration**

Je soussigné(e)....., agissant en qualité de Maire ou d'Adjoint,

- Accepte       Refuse

l'accès à la Fontaine à Bailles.

**Observations :**

**Date et signature de la Mairie :**



## FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET REGLEMENT D'ACCES A LA FONTAINE A BAILLES

L'accès à la fontaine à bailles est prioritairement accordé aux exploitants agricoles pour abreuver les troupeaux, néanmoins les particuliers qui peuvent justifier être éleveurs amateurs pourront également bénéficier de ce service. Une inscription préalable en Mairie est nécessaire afin de justifier de sa qualité d'exploitants agricoles ou d'éleveurs amateurs. A ce titre toutes pièces justificatives peuvent être jointes au formulaire d'inscription pour justifier de sa qualité et de la nécessité d'obtenir un accès à l'eau de la Fontaine à Bailles.

La redevance annuelle est fixée à 25 Euros pour les exploitants agricoles (cotisants à la MSA) et à 80 Euros pour les autres bénéficiaires. Cette redevance est fixée par le Conseil Municipal.

Le Maire de la Ville pourra en cas de pénurie constatée interdire momentanément l'accès à la pompe aux bénéficiaires non exploitants, si le besoin s'en faisait sentir et sans que cette décision soit justifiée par un arrêté préfectoral. Dans ce cas, ces derniers ne pourront solliciter aucun remboursement de la redevance.

Les personnes autorisées à s'approvisionner à la fontaine à bailles devront accepter le présent règlement, signer un écrit attestant qu'ils en ont pris connaissance, s'engager à ne pas dupliquer la clé qui leur sera remise et à refermer la porte d'accès pour éviter tout gaspillage de l'eau.

Tout manquement, constaté, à ces dispositions entraînera la suppression du droit d'accès de l'intéressé.

---

Je soussigné(e),

**Nom** : ..... **Prénom** : .....

**Adresse** : ..... **Ville** : .....

**Téléphone** : ...../...../...../...../.....

Atteste sur l'honneur être :

Exploitants Agricoles (25 €/an forfaitaire)

Eleveurs Amateurs (80 €/an forfaitaire)

Apporte à ma demande d'inscription les pièces justificatives suivantes :

- .....  
- .....  
- .....

Accepte après avoir lu le règlement et m'engage à le respecter.

Sollicite l'acceptation de ma demande pour l'accès à la Fontaine à Bailles.

**Date et signature du demandeur :**

*(signature précédée de la mention « lu et approuvé »)*

---

### **Réservé à l'Administration**

Je soussigné(e)....., agissant en qualité de Maire ou d'Adjoint,

Accepte

Refuse

l'accès à la Fontaine à Bailles.

Observations :

**Date et signature de la Mairie :**